

Zeitschrift: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: [1]: Numéro spécial : scénarios énergétiques

Artikel: L'appréciation des effets
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. L'appréciation des effets

La description des scénarios (évolution de l'offre et de la demande d'énergie, mesures à prendre, coût de ces mesures) ne suffit pas pour faire un choix de politique énergétique. Il faut encore examiner quels sont les différents effets qu'on peut attendre de la réalisation de chacun d'eux.

Sécurité de l'approvisionnement

Quel que soit le scénario choisi, la Suisse restera dépendante de l'importation des produits pétroliers. Mais cette dépendance et, partant, notre vulnérabilité en cas de conflit, sont plus importantes dans le scénario de référence (R) que dans le scénario du moratoire (M) et que dans le scénario d'abandon (A):

	1985	2025		
Importations (Pétajoules)	808	R 1153	M 801	A 513
en % de la consommation brute	82	85	79	68

Dans le scénario de référence, la vulnérabilité en cas de guerre et d'actes de sabotage est un peu plus élevée que dans le scénario d'abandon du nucléaire, en raison de la plus forte centralisation de la production électrique.

Coût de production

Le coût de production augmente dans tous les scénarios: de 6,4 ct (prix réels de 1985) à 8 ct/KWh R, 8,7 ct M et 8,8 ct A en 2025.

Par contre, les écarts sont plus importants entre les tarifs puisque dans les scénarios M et A on fixe les tarifs sur la base du coût marginal (le tarif ne résulte plus de la moyenne des différents coûts de production mais reflète le coût de production le plus élevé). Dans le scénario R, les tarifs pour le chauffage électrique et la préparation d'eau chaude sont inférieurs de moitié environ aux tarifs correspondants des scénarios M et A. Par

contre les tarifs pour les ménages et les services sont temporairement un peu plus élevés dans le scénario R.

Les experts estiment que le doublement du prix de l'électricité pour l'industrie (moratoire et abandon) n'aurait que peu d'effet sur la compétitivité de l'économie suisse. D'une part l'industrie sous-estime souvent ses possibilités de rationaliser l'utilisation de l'électricité et de recourir au couplage chaleur-force; d'autre part les frais d'électricité ne représentent qu'une faible partie des coûts de production.

Conséquences économiques et juridiques

Elles sont positives dans la mesure où dans les scénarios M et A on réduit de manière importante les dépenses énergétiques. Par ailleurs les investissements visant à économiser l'énergie sont globalement rentables, sauf dans certains secteurs (assainissement des bâtiments jusqu'à la fin du siècle, électricité dans l'industrie à l'approche de 2025). Dans ces derniers cas,

tout comme pour le transport des marchandises par le rail et le recours aux nouvelles énergies renouvelables (pas rentables avant 2025), on prévoit des subventions financées par un impôt sur l'énergie de 10%.

Les conséquences directes du scénario A — et à fortiori du scénario M — sur la production et l'emploi sont peu importantes par rapport au scénario de référence: augmentation de 0,5% de la valeur ajoutée et de 0,2 à 1,3% de l'emploi, à condition toutefois que les technologies d'économie d'énergie soient fabriquées en Suisse, que les investissements nécessaires soient effectués et que la formation et le perfectionnement professionnels soient adaptés. Si ces conditions sont remplies, les effets du moratoire, et plus encore de l'abandon du nucléaire, seront à terme plutôt positifs grâce à l'utilisation rationnelle de ressources énergétiques limitées.

Les scénarios M et A impliquent une

croissance de la réglementation. Ces interventions accrues de l'Etat ont pour but de créer des conditions favorables à l'économie de marché et de faire assumer aux agents économiques les conséquences de leurs activités sur l'environnement.

Si la densité réglementaire est moins forte dans le scénario de référence, par contre la liberté de l'offre sur le marché de la chaleur y est restreinte (chauffage à distance) et le monopole de l'économie électrique y est maintenu, voire même développé.

Perspectives politiques

A condition qu'une majorité politique suffisante se dégage en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires, le scénario de référence est celui dont la réalisation poserait le moins de problèmes. Les experts font allusion ici au caractère semi-public des sociétés de production et à la procédure d'autorisation qui exclut la participation populaire. Mais la condition requise n'est pas prête d'être remplie.

Le scénario M présente plusieurs avantages: dans une situation d'incertitude, il permet de reporter une décision sans exclure ni l'abandon du nucléaire ni son développement. Il correspond bien à l'habitude helvétique du compromis et pourrait apaiser le conflit entre partisans et adversaires du nucléaire. Mais ce scénario implique également un risque majeur, celui de l'inaction. Si le débat s'enlise, si aucune majorité ne se dégage pour mettre en œuvre une politique efficace d'économie d'énergie, nous serions rapidement contraints d'accroître nos importations d'électricité ou de développer notre parc nucléaire.

Le scénario de l'abandon exige une stratégie globale et à long terme. Donc une volonté politique claire soutenue par une nette majorité populaire. C'est là que réside la difficulté principale; en Suisse nous préférons décider ponctuellement, pas à pas. En l'espèce, ce pragmatisme n'est pas de mise. Le scénario de l'abandon ne peut se jouer qu'en conjuguant de nombreuses mesures techniques, fiscales et financières, en pariant sur l'innovation dans le secteur public et dans l'économie. Le risque, c'est de ne pas pouvoir tenir le cap — une reconversion sur 40 ans — et de succomber à la tentation de développer l'offre d'énergie.